

ÉDITION
2026

Tarifs

des prestations



CESU

CHÈQUES
EMPLOI
SERVICE
UNIVERSEL
PRÉFINANCÉS

CESU

2026

APPLICABLES AU
1^{ER} JANVIER 2026



CRCESU
Centre de Remboursement du Chèque
Emploi Service Universel

Quels sont les frais pour l'encaissement des CESU préfinancés remis par vos clients ?



“ La tarification dépend du mode de remboursement choisi, du délai de paiement désiré et du montant de votre remise. ”

Pour tous les types de CESU (support « papier » et « dématérialisé »)



- **Frais d'inscription : 55.00 € HT.**
(une seule fois, uniquement sur votre première remise)

Gratuit pour les autoentrepreneurs si transmission lors de l'inscription, de l'imprimé PO ou de l'attestation d'affiliation URSSAF sous le statut d'auto-entreprise.

Les CESU sous format « papier »



➔ Pour un encaissement :

■ Par DÉPÔT EN LIGNE

via votre espace client ou l'application mobile

- ◆ Pas de frais d'envoi postaux ni d'assurance
- ◆ Pas de risque de perte ou de vol
- ◆ Pas de délai d'acheminement

■ Par VOIE POSTALE

- ◆ Frais d'envoi postaux et d'assurance éventuelle à votre charge
- ◆ Risque de perte ou de vol



FRAIS PAR TRANCHE DE MONTANT DE REMISE	FRAIS DE DÉPÔT TARIFS HT ⁽¹⁾
De 0,01 € à 149,99 €	6,90 €
De 150,00 € à 499,99 €	12,70 €
De 500,00 € à 999,99 €	18,00 €
1 000,00 € et plus	25,30 €
Supplément remise par voie postale	4,00 €

Pour un encaissement sans risque, sans frais postaux et sans supplément, utilisez plutôt notre service de dépôt en ligne (service plafonné à 7 500 € HT par dépôt).

⁽¹⁾ Taux de TVA Métropole : 20 %, Guadeloupe, Martinique et La Réunion : 8,50 %, Mayotte et Guyane : 0 %.



- **Frais de prestations émetteurs : en fonction du montant de votre remise, du délai de paiement choisi et de l'émetteur des CESU** (voir page 3).

➔ Pour un encaissement par le service Télétransmission via un dépôt en ligne sur un serveur SFTP dédié :
(Service réservé aux affiliés ayant déposé un minimum de 200.000 € de titres par an auprès du CRCESU)

- **Frais de mise en service de l'option : 450.00 € HT (une seule fois).**



- **Frais d'abonnement mensuel : 25.00 € HT/mois.**



- **Frais de prestations émetteurs : en fonction du montant de votre remise, du délai de paiement choisi et de l'émetteur des CESU (voir ci-dessous).**

Les CESU sous format « dématérialisé » (e-CESU)



Pour permettre à vos clients de régler leur facture en Cesu dématérialisé (e-CESU), activez l'option « **Acceptation e-CESU** ».

- **Frais d'abonnement mensuel au service « Acceptation e-CESU » : 4.70 € HT/mois.**



- **Frais de prestations émetteurs : en fonction du montant de votre remise, du délai de paiement choisi et de l'émetteur des CESU (voir ci-dessous).**

TARIFS DES PRESTATIONS ÉMETTEURS

➔ Tarifs disponibles sur :



Edenred France - Émet le CESU : TICKET CESU

<https://www.edenred.fr/ticket-cesu/tarifs-affiliation>



Pluxee - Émet le CESU : PLUXEE

<https://www.pluxee.fr/tarifs-pluxee-cesu/>



Swile - Émet le CESU : BIMPLI

<https://www.bimpli.com/faq/?question=9-39167>



UpCoop - Émet le CESU : UPCOOP

https://up.coop/wp-content/uploads/Upcoop_Tarifs_CESU.pdf



Domiserve - Émet le CESU : DOMISERVE

https://www.domiserve.com/Statics/Tarifs_CESU_Domiserve.pdf

Acceptation e-CESU

LE
SAVIEZ-
VOUS?

Les CESU existent aussi sous forme dématérialisés !
Acceptez-les dès maintenant en souscrivant à notre service
« **Acceptation e-CESU*** » et permettez à vos clients de vous
régler en e-CESU !

DES AVANTAGES pour vous... ... et pour vos clients !

SIMPLICITÉ

- Gestion optimisée.
- Sans manipulation ni stockage de titres papier.

SÉCURITÉ

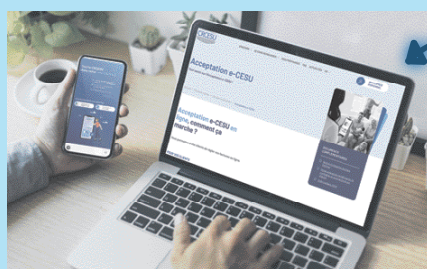
- Titres protégés, aucun risque de perte.
- Suivi en ligne des dépôts en temps réel.

RAPIDITÉ

- Pas d'envoi des titres.
- Transaction immédiate.

ÉCONOMIE

- Zéro frais d'envoi.
- Zéro papier, engagement durable.



Pour souscrire,
rendez-vous sur
www.cr-cesu.fr

dans votre espace personnel
rubrique : « vos services »



Pour nous contacter
service.clients@cr-cesu.fr

0 892 680 662 Service 0,40 € / min
+ prix appel

Pour retrouver tous nos services,
comment souscrire, les tarifs,
ainsi que nos CGA, CGU en vigueur :

www.cr-cesu.fr

* Attention : l'émetteur Domiserve dispose de son propre circuit gratuit de règlement.